

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 10.04.2026

**Hoche Avocats accompagne Archipel, plateforme de cabinets d'expertise comptable et de conseil, dans le cadre de l'acquisition de trois nouveaux cabinets.**

Hoche Avocats accompagne le groupe Archipel dans le cadre de l'acquisition des cabinets Prospective et Finance, Avexxens et L et A Conseil Audit, permettant à Archipel d'atteindre 50M€ de CA un an après son lancement.

Ces trois nouvelles acquisitions portent à neuf le nombre de cabinets au sein du groupe, regroupant désormais 40 associés.

*Hoche Avocats* a conseillé Archipel, avec *Louis Leroy (associé)*, *Jennifer Pernet (counsel)*, *Amandine Doury (Counsel)* et *Joana Seddik (avocate)*.

*Klyde Avocats* a conseillé les fondateurs de L et A Conseil et Audit, avec *Matthieu Giboire (associé)*, *Ada Constantini (Associée)* et *Stéphanie Charrel (juriste)*.

*Klyde Avocats* a conseillé les fondateurs de L et A Conseil et Audit, avec *Matthieu Giboire (associé)*, *Ada Constantini (Associée)* et *Stéphanie Charrel (juriste)*.

*Raynal Avocat* a conseillé les fondateurs d'Avexxens, avec *Denis Raynal (associé)*.

\*\*\*

**A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

**Contacts presse :**

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>